

# Compte rendu de la séance du vendredi 09 juin 2023

## Délibérations du conseil: (consultables sur le site internet de la mairie)

### Élection délégué et suppléants pour les élections sénatoriales ( DE 2023 015)

Louis RICARD est élu délégué,  
Jean-Louis SANS, Annie CAMPASSENS et Lucien FERRAS sont élus suppléants

### Modification des statuts du SIVOM de la Vallée d'Aure ( DE 2023 016)

### Adhésion au service RGPD du Syndicat Mixte AGEDI et nomination d'un délégué à la Protection des Données ( DE 2023 017)

### Contribution SDIS – Restitution de la compétence aux communes ( DE 2023 018)

### Opposition à la fermeture de la Trésorerie Aure-Louron ( DE 2023 019)

#### Questions diverses :

- Les travaux pour la rénovation énergétique de la mairie vont se poursuivre le 26 juin par la pose des menuiseries. L'installation du poêle à pellets a déjà eu lieu. Ces travaux d'un montant de 28 238 € HT sont subventionnés à hauteur de 70% par le Conseil Départemental au titre du FAR 2023 et par l'État au titre de la DETR 2023.
- Les travaux de sécurisation du local poubelle auront lieu le 31 juillet 2023. Ces travaux d'un montant de 2 273 € HT sont subventionnés à 50 % par le Conseil Départemental au titre du FAR 2023. La distribution des clés aux propriétaires commencera à compter du 17 juillet 2023.
- Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur le Chemin de Raspide débuteront à partir du 19 juin 2023, et la circulation sera interdite.
- Le prestataire pour l'entretien du système des cloches de l'église a établi un bilan de l'installation campanaire. Ce bilan fait apparaître différents problèmes de matériel et de conception. Un devis a été établi d'un montant de 6 711 € HT. Ces travaux pourront être entrepris en 2024 après demande de subventions.
- D'autres travaux pour 2024 ont été listés (sécurisation du parking d'Estensagnet et du pont de Bastère, muret de protection d'une borne à incendie, goudronnage de la Carrero et de la place de la mairie). Des devis seront établis et les dossiers de subventions seront montés dans les prochains mois.
- Le dossier de rénovation de la cabane de Consaterre est toujours en attente, une réunion doit être organisée avec les différents partenaires.
- Le relevé des compteurs d'eau aura lieu d'ici fin juin et les factures seront adressées courant juillet 2023.

La séance est levée à 17h30.

